

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

Excusés : Stéphane GORBINET (pouvoir à Isabelle BIDE), Eric MARTIN (pouvoir à Abraham MOUSSALI), Brigitte DUCHATELET (pouvoir à Delphine MAZEROLLE) et Valérie GORISSE (pouvoir à Maxime VALERY).

Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité.

Vote compte administratif 2022 Commune :

Il fait apparaître pour la section de fonctionnement un excédent cumulé de 341 796,43 € et pour la section d'investissement un déficit de 40 608,86 € après intégration des restes à réaliser.

Le conseil municipal décide d'affecter en investissement la somme de 40 608,86 € et de reporter la somme de 301 187,57 € en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif ainsi que le compte de gestion de la trésorerie.

Vote du budget primitif 2023 :

Vote Budget Primitif 2023 Commune :

Madame le Maire rappelle que dorénavant la commune utilise la nomenclature M57 et que par conséquent certains articles comptables changent.

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et recettes à 716 055,57 € pour la section de fonctionnement et à 716 040,86 € pour la section d'investissement. Dans cette dernière apparaît l'achat d'un lave vaisselle pour la cantine et un grappin pour le tracteur communal, des travaux aux voiries du Risbenay, du chemin de la ferme et de la Bussière, le solde des travaux du Contrat de bourg, le solde de l'aménagement du multi-sports et de l'aire de jeux, la restauration du monument aux morts et les travaux d'aménagement du multi-services.

Devis voiries :

Les demandes de précisions et le chiffrage ne sont pas encore parvenus en mairie. Le délibéré est donc repoussé à la prochaine réunion.

Préparation inauguration :

L'inauguration commencera par le multi-sports avec les discours puis en fonction du temps, nous nous rendrons à pieds vers l'aire de jeux pour finir avec le vin d'honneur à la salle des fêtes. Quiches et pizzas seront commandées à l'épicerie ainsi que du pétillant rosé de Jallet avec oasis et coca cola.

Questions diverses :

- Cérémonies du 8 mai : A la demande de l'association des AFN, la commune se chargera de la vente des bleuets. Comme l'année précédente, il sera demandé aux enfants de chanter la Marseillaise.

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'ANACR a pris contact pour effectuer un hommage à René ROY l'après-midi du 8 mai. Ce monsieur, frère de Madame Charret, a été fusillé à 21 ans à Bobigny et n'a jamais reçu de décoration. La Préfecture souhaite donc lui rendre hommage. Un rendez-vous a été fixé pour la mise en place des modalités.

- Devis EUROFIN : La recherche de légionelles sur les sites équipés d'une douche ou d'une douchette est devenue obligatoire. Il y aurait quatre sites : camping municipal, vestiaire du foot, salle des fêtes et mairie. Le devis s'élève à 806,16 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition.

- Information est donnée concernant les réunions pour l'étude de la communauté de communes au niveau des centres bourg : phase 2 le 7 juillet à 9H30 et phase 3 le 27 octobre à 9H30.

- Madame le Maire fait part d'un courrier du centre de formation IFI 03 d'Avermes pour une participation de 46 € par apprentis. Il y en aurait deux pour Voussac.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal souhaite avoir le règlement intérieur qui stipulera une adhésion des communes, avant de prendre une décision.